

Ras-le-bol face aux délinquants tunisiens

> **Criminalité** Même la gauche demande l'isolement des requérants responsables de vols

> Les politiques dénoncent un code pénal lacunaire et des renvois difficiles

Valérie de Graffenried

Les esprits s'échauffent autour des requérants tunisiens. Venus sans motifs d'asile, ils provoquent des bagarres, s'adonnent parfois à la criminalité, cristallisent toutes sortes de tensions et peinent à être renvoyés. Ce sont eux qui ont motivé le commandant de la police jurassienne Olivier Guéniat à proposer de récolter les profils ADN de tous les requérants pour pouvoir plus facilement les traduire en justice. Eux aussi qui ont indirectement poussé l'UDC à proposer, en juin, des «centres d'internement fermés» pour requérants délinquants.

Les statistiques policières de huit cantons dévoilées par la *Sonntags-Zeitung* et *Le Matin Dimanche* le démontrent: la criminalité a doublé

depuis le Printemps arabe. La venue de Maghrébins a fait exploser les effractions de véhicules (+1500%), les vols à l'étalage (+390%), les vols par effraction (+150%) et les vols à la tire (+130%). Au premier semestre 2012, 52% des prévenus dans le domaine de l'asile étaient des requérants de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, alors qu'ils ne représentent qu'au maximum 6% des demandeurs en procédure ou déboutés, relèvent encore les deux journaux.

«Je n'ai pas été surpris par ces chiffres: les responsables sur le terrain nous disent depuis des mois que la situation s'est dégradée rapidement», commente le président du PS, Christian Levrat. Pour lui, pas question de banaliser le phénomène: il faut agir. Mais pas «à la Sarkozy», «en édictant un projet de loi par fait divers». «Il faut les isoler au plus vite des autres, les placer dans des centres spécifiques, pour éviter toute contagion et permettre des contrôles plus efficaces. Loin des centres-villes, avec des interdictions de périmètre si nécessaire et en leur proposant des programmes d'occupation», commente-t-il, sans hésitation.

«Les cantons ont déjà la possibilité de placer les personnes problématiques dans des centres spéciaux. Il faut le faire plus systématiquement», ajoute Christian Levrat. Le ministre zurichois de la Sécurité

Mario Fehr (PS) a tenu il y a quelques jours un discours similaire devant les médias, en parlant de situation «inacceptable». Le canton applique depuis peu des mesures comme l'assignation à résidence ou l'interdiction de pénétrer dans une zone déterminée.

La très grande majorité des Tunisiens, des hommes célibataires entre 18 et 30 ans, sont des réfugiés économiques et des «cas Dublin» passés par l'Italie. Ils sont donc déboutés d'office, placés à l'aide d'urgence et devraient être rapidement renvoyés. L'Office fédéral des migrations (ODM) ne serait-il pas assez rapide? «Cela ne sert à rien de traiter leurs cas encore plus rapidement, s'ils peinent ensuite à être renvoyés: c'est là que le problème se situe», relève Christian Levrat.

Son homologue du PDC, Christophe Darbellay, pointe du doigt le Code pénal. «Il est absolument insuffisant pour la petite criminalité: il faut abolir le système des jours-amendes et rétablir les courtes peines de prison», dit-il. Il prône une intransigeance totale à l'égard des «réfugiés économiques». «Je ne vais pas mettre de gants blancs: ils n'ont rien à faire avec l'asile. Quant aux Etats qui refusent de reprendre des délinquants qui n'ont rien à faire chez nous, ils se rendent complices.» Christophe Darbellay parle aussi de renforcer la présence policière pour

rassurer la population et de contrôler à la frontière italienne et dans les trains: «Ces personnes ne doivent tout simplement plus arriver chez nous!». 1275 demandes de Tunisiens ont été déposées au premier semestre 2012.

Le seuil de tolérance à l'égard de ces jeunes livrés à eux-mêmes paraît définitivement dépassé. «La ministre Simonetta Sommaruga a compris qu'elle devait agir vite pour éviter

«Il faut les isoler au plus vite des autres, les placer dans des centres spécifiques, loin des centres-villes»

que ce phénomène ne contamine tout le dossier de l'asile», commente Yvan Perrin (UDC/NE). Son parti compte ressusciter les «camps d'internement fermés» dont le National n'a pas voulu en juin et que Simonetta Sommaruga avait qualifié «d'impossible dans un Etat de droit». «Le seul moyen de lutter contre la délinquance des Tunisiens est de leur tenir un message qu'ils comprennent: la privation de liberté. C'est le seul moyen de les mettre hors d'état de nuire.»

L'application des renvois reste le

principal obstacle. Pour pouvoir renvoyer des requérants récalcitrants de force, il faut des places de détention administrative supplémentaires. «Les cantons attendent une aide de la Confédération pour le financement de nouvelles places», confirme Hans-Jürg Käser, conseiller d'Etat bernois PLR qui préside la Conférence des directeurs cantonaux de Justice et police.

Jalel Matri, de l'Association des Tunisiens de Suisse, qui s'est donné une mission de «Grand frère» en convaincant les Tunisiens à rentrer chez eux, cherche à calmer le jeu. Il place beaucoup d'espoir dans le partenariat migratoire signé en juin avec la Tunisie. Il est persuadé que le programme de retour avec incitation financière – 1000 francs pour rentrer, 4000 en cas de projet – portera ses fruits. «Je pousse toujours ces jeunes à rentrer», souligne-t-il depuis la Tunisie, où il passe quelques jours en famille. «La plupart ont fini par se rendre compte qu'ils ne pourront rien faire en Europe.»

Une partie étaient déjà délinquants en Tunisie. Ils ont pu fuir les prisons avec la révolution. «Mais la grande majorité sont juste des jeunes désœuvrés de quartiers défavorisés, où sévissent petits trafics et chômage. Nous essayons de faire en sorte qu'ils ne fréquentent pas de mauvaises personnes en Suisse et qu'ils rentrent au plus vite.»